



SECTEUR
CHEMINOTS
NORD-PAS-DE-CALAIS



CTS EQUIPEMENT

LILLE LE 24/06/2026

CE N'EST PAS QU'UN AU REVOIR...

Pour ne pas subir les mêmes représailles que notre secrétaire confédérale Sophie Binet, nous nous garderons d'employer le même comparatif sur un rongeur, mais nous ne pouvons que constater qu'après avoir fracassé l'entreprise publique SNCF, le plus haut dirigeant de l'ESTI NEN quitte le navire pour mieux créer son entreprise (future concurrente comme d'autres ont su le faire avant lui ?).

Alors qu'il a participé avec zèle à cette politique libérale de restructuration favorisant la sous-traitance et les entreprises privées dans les différents établissements qui ont jalonné sa courte carrière (INFP NPDC, INE, ESTI NEN) pendant que les Cheminots en subissaient les effets délétères, voilà qu'il va voguer vers d'autres cieux après de bons et loyaux services comme bon nombre de dirigeants et qui comme lui n'ont que restructurations, libéralisation et concurrence à la bouche.

Les Cheminots de l'ESTI NEN qui ont été confrontés à la création de ce nouvel établissement avec au passage des réductions d'effectifs et des moyens largement pas à la hauteur pour assurer leurs missions (ex: GSMR,...) apprécieront !

Comment ne pas être révolté par ces comportements de mercenaires qui par opportunisme et plan de carrière mettent en œuvre des décisions idéologiques qui sacrifient le service public SNCF au détriment des usagers et des droits des Cheminots ?

Combien de temps encore allons-nous supporter sans réagir les « belles » paroles et autres promesses de ces hauts dirigeants qui n'en n'ont que faire de notre quotidien et de nos difficultés pour assurer nos missions ?

Il est temps de changer ce logiciel libéral néfaste qui ne fait que dégrader nos conditions de travail, nos emplois, notre santé et notre sécurité.

Avec la CGT revendiquons et gagnons :

- Un vaste plan de recrutement pour assurer correctement nos missions
- La reconnaissance des spécificités de nos métiers télécoms/informatique et la mise en œuvre d'un véritable déroulement de carrière
- La réinternalisation des tâches avec les moyens humains et matériel pour les réaliser
- La reconnaissance de la pénibilité notamment pour les agents assurant l'astreinte
- La mise en place de parcours d'intervention à taille humaine afin de ne pas exposer les agents aux risques routiers
- La revalorisation générale des salaires et l'arrêt des mesures individuelles ne visant que l'opposition entre les cheminots
- ...

